

Edito

Quelles animations et quelle représentation pour Générations Mouvement ? Donnez votre avis !

Depuis presque un an, vous avez l'occasion de donner votre avis, de vous exprimer.

Le projet associatif qui verra le jour en 2021 sera l'aboutissement des nombreuses réponses que vous nous aurez transmises par le biais des huit questionnaires que la Fédération nationale élabore. Plus vous serez nombreux à y répondre, plus le projet associatif dégagera des dénominateurs communs.

Après la communication et la formation, deux autres questionnaires sont aujourd'hui en ligne : l'animation et l'organisation et le fonctionnement de Générations Mouvement.

L'animation

Quels sont vos souhaits en matière culturelle, artistique, physique, sociale ? Quelles sont les activités qui attirent de nouveaux adhérents ? Faut-il créer une bourse d'échanges sur les activités et les moyens de les mettre en place ?... Autant de questions parmi bien d'autres sur lesquelles vous avez certainement une opinion.

Structure, organisation et fonctionnement

Ce quatrième questionnaire vous permet de donner votre opinion sur des sujets qui alimentent bien des débats au sein de notre Mouvement : faut-il mettre en place la multi carte et dans quelles conditions ? Quel doit être le rôle de chacune des structures de Générations Mouvement, depuis l'association locale jusqu'à la Fédération nationale ? Faut-il élaborer une charte d'engagements réciproques, qui définisse plus clairement ces rôles, et les relations qui doivent exister entre structures ? Que se passe-t-il lorsqu'une association membre s'écarte de nos valeurs ? La manière dont se prennent les décisions dans les clubs et jusqu'au national est-elle satisfaisante ? Sinon, comment améliorer les choses ?

Autant de sujets importants sur lesquels vous avez toutes et tous des idées.

Et pour que ce projet associatif reflète au mieux les attentes du plus grand nombre, pensez à y associer vos clubs, vos partenaires, les élus avec lesquels vous travaillez...

C'est le moment pour chacun de s'exprimer, de donner son avis, de faire connaître ses idées.

Une synthèse des contributions aux questionnaires sera présentée aux Journées nationales de Seignosse, en avril 2020. Cette synthèse servira de base à la rédaction d'une première ébauche du projet associatif sur laquelle se prononceront les présidents lors du séminaire annuel d'octobre 2020. Enfin, après débats et ajustements, le projet dans sa version finale sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale en mars 2021.

Henri Lemoine
Président de Générations Mouvement



PROJET ASSOCIATIF : Apportez votre contribution!

Jusqu'au mois de mars 2020, vous pouvez répondre aux huit questionnaires publiés dans Tambour battant et mis en ligne sur le site internet :

www.projet-gm.org

Les deux premiers, diffusés dans Tambour battant de septembre et mis en ligne depuis le début du mois de juillet, portent sur la communication et la formation.

Ceux-ci peuvent être remplis en cliquant sur les deux liens suivants :

<https://www.projet-gm.org/image-et-communication/>

<https://www.projet-gm.org/formation/>

Les deux questionnaires suivants portent sur l'animation d'une part et sur les structures, l'organisation et le fonctionnement de Générations Mouvement d'autre part.

Pour y répondre, cliquez sur les liens :

<https://www.projet-gm.org/animation/>

[https://www.projet-gm.org/structures, organisation, fonctionnement](https://www.projet-gm.org/structures,organisation,fonctionnement)

Profitez de cette occasion pour donner votre avis, pour nous faire part de vos suggestions. Diffusez ce questionnaire à vos adhérents, à vos élus, à vos partenaires.



Mutualité sociale agricole : élections des délégués

Tous les cinq ans, les adhérents MSA élisent leurs délégués qui les représentent afin de participer à la vie de leurs territoires. Protection sociale, accès aux soins, insertion professionnelle et sociale, inclusion numérique, animation des territoires ruraux, prévention et accompagnement du vieillissement... : autant d'enjeux auxquels la MSA prend une part active.

Aujourd'hui, grâce à son implantation territoriale et ses liens de proximité avec ses adhérents, la MSA compte 24 000 délégués cantonaux élus parmi eux. Représentants du monde agricole – exploitants, salariés et employeurs de main-d'œuvre – ils s'engagent pour apporter leur pierre à la construction de la société de demain.

Les prochaines élections des délégués à la MSA auront lieu en janvier 2020. Bon nombre de nos adhérents sont électeurs MSA. Nous comptons sur eux pour accomplir ce devoir de citoyen social. Cette participation renforcera le rôle de la MSA, notre partenaire historique.

Merci de relayer cette information auprès de vos adhérents qui relèvent du régime de la MSA.



La pratique des réseaux sociaux pour le compte de Générations Mouvement

Lorsque vous vous exprimez sur les réseaux sociaux sur et/ou pour le compte de Générations Mouvement, gardez à l'esprit que vous représentez le Mouvement.

De fait, veillez à ce qu'il n'y ait pas de confusion possible entre vos opinions et intérêts personnels et ceux de Générations Mouvement.

Internet n'oublie rien et les réseaux sociaux ont des yeux et des oreilles partout !



Conseil

Identifiez-vous comme bénévole (ou salarié.e) de Générations Mouvement lorsque vous utilisez les réseaux sociaux pour vos publications associatives (ou professionnelles).



Rappelez-vous

Gardez à l'esprit que rien n'est « secret » ou « privé » sur Internet et que des publications jugées abusives peuvent refaire surface tôt ou tard.

Pour que vos « amis » digitaux ne deviennent pas vos « ennemis », il faut savoir séparer sa sphère privée de sa sphère associative (ou professionnelle) !

Informations personnelles, associative et identité numérique sur Internet

De manière générale, dès que vous vous connectez à Internet, certaines de vos données vous échappent totalement : votre adresse Ip, vos données de localisation, le type de support que vous utilisez pour vous connecter, les sites que vous visitez etc. Bien évidemment, il ne s'agit pas de tomber dans la paranoïa, mais simplement de s'informer pour ne pas livrer inutilement vos données personnelles : nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone, adresse postale, date de naissance, habitudes de consommations, centres d'intérêts etc.



Conseil

Utilisez plusieurs adresses électroniques et aussi pseudonymes dédiés à vos différentes activités sur Internet.

Par exemple : une adresse réservée aux activités dites sérieuses (banques, activité associative, etc.) et un pseudonyme et une adresse dite « divers » destinée aux autres services en ligne (shopping, jeux concours, newsletter etc.).

6

Consultez le guide pratique de l'informatique sur le site www.generations-mouvement.org/ rubrique guides pratiques



Assemblées générales des Fédérations départementales

Dès connaissance de votre Assemblée générale en 2020, pensez à transmettre l'information à la Fédération nationale et à demander la présence d'un administrateur national. Ce lien entre la Fédération nationale et les Fédérations départementales est essentiel pour une meilleure connaissance de ce que vous faites dans vos départements.

C'est aussi l'occasion pour la Fédération nationale de vous communiquer les priorités et les dossiers importants qui engagent l'ensemble du Mouvement.

Renseignements : Fariza Gerzso – fgerzso@gmouv.org



Cartes d'adhérents 2020 : les livraisons sont en cours

Les Fédérations non intégrées à Saga commencent à recevoir les cartes d'adhérent 2020 en fonction des dates de livraison souhaitées.

Pour lutter contre le gaspillage, les cartes d'adhérents 2020 sont complètement vierges. Pour personnaliser les cartes (par les Fédérations départementales ou par les clubs), la Fédération nationale a préparé un masque de saisie. Un tutoriel vous montre les étapes pour l'utiliser sur le site www.generations-mouvement.org/ rubrique gérer votre association.



SACEM : Le protocole d'accord

Grâce au protocole d'accord signé entre la Fédération nationale et la Sacem, toutes les associations affiliées à Générations Mouvement bénéficient des barèmes et de la réduction pour la tarification au pourcentage.

Le protocole d'accord signé en 2018 sera valable jusqu'en janvier 2021.

Les barèmes et les réductions accordées jusque-là sont donc maintenus pour 2020.

Le nouveau protocole qui sera signé en 2020, stipulera également l'obligation de mettre à disposition de la Sacem la liste à jour de toutes les associations affiliées.

Merci aux Fédérations départementales non intégrées à Saga en 2020 de veiller à nous communiquer cette liste, au risque sinon pour les clubs d'obtenir une réponse négative de la Sacem pour l'application du protocole d'accord.

Retrouvez ce document sur le site www.generations-mouvement.org/ rubrique gérer votre association.



Générations actions : il vous reste moins de deux mois pour envoyer votre dossier de candidature

Vous avez jusqu'au 27 novembre pour participer au concours Générations actions organisé en partenariat avec la Mutualité sociale agricole et faire peut-être partie des lauréats. Votre dossier de candidature doit être renvoyé à la Fédération nationale avant cette date.

Retrouver le règlement et le dossier de candidature le site www.generations-mouvement.org/ concours et manifestations nationales.

Diffusez autour de vous le document présentant les actions proposées au jury en 2019. Visionnez et projetez la vidéo dans laquelle des lauréats des trois éditions précédentes témoignent.

Renseignement : Brigitte Bidaud – bbidaud@gmouv.org



Pétanque : 20 ans sous le signe de la fête

Plus de 500 personnes rassemblées à la Londe les Maures dans le Var durant trois jours pour le 20^e anniversaire du national de pétanque : 28 triplettes féminines et 64 triplettes masculines se sont affrontées sur une cinquantaine de terrains spécialement créés pour l'occasion. Les triplettes venues de 37 départements et 9 unions régionales ont joué chacune entre 7 et 8 parties, soutenues par leurs accompagnants.

L'ambiance entre les joueurs fut amicale et conviviale, avec cependant comme objectif de se classer sur la plus haute marche. Pari relevé pour les équipes suivantes : finale femmes : Liliane Labady, Monique Georget et Ghislaine Lespes du club d'Amou de la Fédération des Landes ont rencontré Annick Douet, Monique Le Simple et Chantal Lefebvre du club de le Sap de l'Orne. Bravo aux joueuses des Landes qui ont remporté la finale ! La Fédération des Landes, grâce à ses finalistes, recevra le trophée des fédérations aux journées nationales 2020.

Finale hommes : Francis Français, Philippe Jousseume et James Morin, du club de Blasimon de Gironde ont remporté la finale et le trophée pour leur fédération devant Marcel Nebon, Aimé Martin et Pierre Crevolin du Club de Chabottes des Hautes Alpes.

Pour clôturer ces journées de compétition, tous les participants, partenaires et bénévoles, ont assisté à une soirée de gala, dîner spectacle et gâteau d'anniversaire au menu, en présence d'Henri Lemoine, président national et de Michèle Girard, Administratrice nationale.



Formation : communiquez vos besoins en formation !

Pour choisir vos formations, le catalogue proposé par l'Institut de formation des responsables associatifs (Ifra) est en ligne, consultable et téléchargeable sur le site de l'Ifra, www.ifra-gm.org ou en suivant ce lien <https://www.ifra-gm.org/catalogue/>.

Pour organiser au mieux ces sessions de formations, l'Ifra a besoin de connaître vos besoins en formation avant le 20 octobre 2019. Renseignez le formulaire en vous connectant sur le lien suivant <https://www.ifra-gm.org/inscriptions/>

Renseignements : Raymond Lévy – rlevy@gmouv.org



Les Partenaires : de nouvelles enseignes et de nouvelles offres pour notre réseau

Le dernier Conseil d'administration a validé sept nouveaux partenariats. Artes tourisme, Villages de vacances ; Edgar Voyages, Kuoni, Rives Gauche, Tour Opérateur ; Groupe Levacon/Visages du monde, cycles Peugeot société Olyzen ; Wonderbox box cadeaux.

Retrouver la liste des réductions accordées par les nouveaux partenaires sur le site national/rubrique partenariat dans l'espace adhérent.

Renseignements : Michel Wasserfal - mwasserfal@gmouv.org

GrandOptical et Général Optique : rappel sur notre partenariat pour les individuels

Une réduction est appliquée aux adhérents Générations Mouvement, sur présentation de la carte d'adhérent :

200€ de réduction sur l'achat d'un équipement optique progressif, à partir de 350€ d'achat

100€ de réduction sur l'achat d'un équipement optique Unifocal, à partir de 150€ d'achat

20% de réduction sur les lunettes de soleil, y compris à verres correcteurs

20% de réduction sur les lentilles de contact

30% de réduction sur les équipements de sport, y compris à la vue

Retrouvez la liste des magasins intégrés pour ces deux marques (lien : http://www.generations-mouvement.org/sites/default/files/listing_des_magasins_grand_optical_et_general_doptique.pdf)



Ensemble sur les chemins de la convivialité (ECC) : transmettez le bilan de vos actions !

Vous avez organisé dans votre département des marches Ensemble vers les chemins de la convivialité. La Fédération nationale souhaite connaître et valoriser, notamment par le biais de cette lettre aux responsables, vos initiatives.

Transmettez-lui votre programme, le nombre de marches organisées, le nombre de participants, le montant de la collecte au profit de Solidarité Madagascar et des photos.

Renseignements : Brigitte Bidaud – bbidaud@gmouv.org



Siel Bleu : donnez du «peps» à votre année 2019- 2020

Profitez de notre partenariat avec Siel Bleu pour proposer à vos adhérents des activités adaptées à vos capacités physiques, vos besoins, vos envies !

Gym Prévention Santé, Equilibre en bleu, Relaxation posturale, Marche active et marche avec bâtons, les professionnels de Siel Bleu sont à votre écoute pour choisir la meilleure formule.

Pour 2020, les tarifs par adhérent sont les suivants : cotisation de 15 € par association

Tarifs des différentes interventions

Intervention d'1h/sem – toute l'année / Intervention d'1h/sem – toute l'année / 45 séances et plus 48 €

Interventions consécutives - 2h/sem - toute l'année / 45 séances et plus /47 €

Intervention consécutive à partir de 3h/sem toute l'année / 45 séances et plus/45 €

Intervention d'1h/sem / moins de 45 séances/52 €

Intervention consécutives 2h/sem / moins de 45 séances/50 €

Intervention consécutive à partir de 3h/sem / moins de 45 séances:47 €

Siel Bleu organise les séances sur la base de 15 personnes maximum.

Il est également possible d'obtenir des financements, selon les territoires, de la part d'organismes comme la CARSAT, les conférences des financeurs, les complémentaires retraite... Pour cela, rapprochez-vous de Siel Bleu qui vous informera des subventions existantes et qui vous donnera des conseils pour votre demande de subventions.

Pour trouver votre correspondant Siel Bleu dans votre département : www.sielbleu.org

Renseignements : Brigitte Bidaud – bbidaud@gmouv.org



Concours photos 2020 : Horloges d'ici et d'ailleurs

Pour participer au concours, rendez-vous sur le site www.generations-mouvement.org/ rubrique concours et manifestations nationales, dans l'espace adhérent.